

# MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2017

Le conseil municipal, réuni au complet, à l'exception de MM. BENIGNAUD et OBLETTE, excusés, a abordé les questions suivantes :

### ► CONSTRUCTION DU NOUVEL ATELIER :

M. le Maire communique les devis établis pour la construction du bâtiment neuf qui abritera l'atelier communal ainsi que le stockage du matériel des associations, à construire sur le terre-plein de la salle des fêtes en pied de talus ; les entreprises moins-disantes sont retenues comme suit :

Lots	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Choix
- maçonnerie	DELAIRE	39 804.94	47 765.93	retenu
- maçonnerie	DUCROT	41 897.40	50 276.88	/
- charpente & menuiserie	VERMOREL	45 148.50	54 178.19	/
- charpente & menuiserie	SOUCHON	40 150.64	48 180.77	retenu
- plomberie	CASTERAN	2 432.38	2 918.86	retenu
- plomberie	GRANGER	2 636.40	3 163.68	/
- électricité	BENETIERE	5 175.00	6 210.00	retenu
- électricité	YESSS	6 210.00	7 452.00	/

Le total des devis retenus s'élève à 87 562,96€ hors taxes ; les travaux seront lancés à la rentrée, le terrassement réalisé par les agents communaux du 4 au 11 septembre, sera suivi à partir de mi-septembre par la maçonnerie pour environ 3 semaines, puis 2 semaines pour la charpente/couverture/menuiserie.

Question financement, la somme allouée par l'assurance suite à l'incendie s'élève à 46900€, somme déjà incluse dans les 54 000€ qui avaient été votés au budget primitif pour cette opération ; il faut donc trouver 52000€ supplémentaires pour équilibrer la dépense TTC, et le conseil municipal décide d'affecter à cette construction les recettes supplémentaires qui nous ont été notifiées depuis le vote du budget primitif, à savoir 18036€ de subvention P.E.T.R., 23451€ de D.G.F. ainsi que 9600€ sur la ligne dépenses imprévues. L'option de supprimer ou diminuer le volume de la fosse de mécanique est envisagée mais non retenue ; le programme est lancé pour 105 076€ TTC maximum et des économies éventuelles seront recherchées au cours des travaux.

► **VOIRIE 2018** : la question de l'état de la place entre la mairie, l'école et l'église est reposée, cette opération n'ayant pas été retenue par le conseil départemental dans le cadre du C.O.C.S. et l'état du revêtement étant très dégradé, il serait possible de présenter cette réfection pour le programme voirie intercommunale 2018 puisqu'il s'agit de la partie basse de la voie communale N°11 ; l'aménagement prendrait en compte l'accès PMR à la mairie et à l'église et permettrait aussi d'améliorer la viabilité pour les grands véhicules en supprimant la murette et la haie devant la mairie et d'augmenter le nombre de places de parking, trop insuffisantes actuellement.

Le conseil municipal retient ce projet pour 2018 et lance le chiffrage pour présenter le devis en septembre. Mais il est probable que ce projet absorbe tous les crédits 2018 et que les autres projets soient remis à une autre année, comme la réfection du centre bourg au Vieux Cherier (montée devant l'église), que le conseil municipal décide de programmer pour 2019.

► **RAPPORT SUR L'EAU 2016** : les chiffres clés du rapport sur l'eau potable, établi par le Syndicat des Eaux de l'Isable, sont approuvés par le conseil municipal. Ils contiennent quelques performances à signaler : un des meilleurs taux de France pour le rendement de réseau : 86 % (très peu de fuites), une eau de qualité (100 % des analyses sont conformes aux normes) ; le tarif de l'eau : 2,11€/m<sup>3</sup>, est très proche du tarif moyen de l'eau en France (2,03€).

**Questions diverses** : suite aux travaux de déboisement entre la route de Tour et l'Isable, le dénivelé impressionnant pour les usagers de la route sera atténué par des travaux que la commune réalisera semaine prochaine en élargissant la voie à droite en montant en remblayant le fossé et en aménageant un merlon de terre sur l'accotement de gauche.

Prochaine réunion : 29 septembre 2017.